

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 19**

Régie de l'énergie
DOSSIER: <i>R-3610-2006</i>
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: <i>8 DÉC. 2006</i>
Pièces n°: <i>B-59</i>

Engagement 19 :

E-19 (HQD) : Indiquer quelle est la partie du 8,7 M\$ allant au volet communautaire et quelle est la partie allant au volet privé (demandé par OC), volume 6, page 108, audience du 6 décembre 2006.

Réponse à l'engagement 19 :

Le Distributeur précise d'entrée de jeu qu'au moment d'établir l'estimé budgétaire de 8,7 M\$ pour les volets communautaire et privé du programme *Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu*, la conception d'aucun de ces volets n'avait encore débuté. L'estimé avait été fait sur la base de cas types appliqués aux deux volets, dans leur ensemble.

Depuis le dépôt de sa preuve, tel que le Distributeur l'a mentionné en audience, la conception de l'approche qui sera mise de l'avant pour les coopératives d'habitation (une partie du secteur communautaire) a progressé considérablement et devrait être finalisée au début de 2007.

Bien qu'elle ne soit pas encore finale, la prévision budgétaire actuelle pour 2007 dans le secteur des coopératives est d'environ 3,8 M\$, considérant les deux faits suivants:

- L'approche commerciale n'inclut pas seulement des mesures de rénovation (enveloppe thermique). Il s'agit d'une approche globale incluant aussi des efforts de sensibilisation, des mesures comportementales et des mesures plus légères (diagnostic résidentiel *Mieux consommer*, thermostats électroniques, éclairage) ;
- L'approche commerciale proposée par la FECHIMM (approche de type « push » sur le terrain) permet d'anticiper un taux de participation au programme beaucoup plus élevé que ce qui était estimé au départ.

La portion restante du 8,7 M\$ (soit 4,9 M\$) demeure dédiée aux OSBL (l'autre partie du secteur communautaire) et au volet privé, pour lesquels la conception n'a pas encore débuté. Le Distributeur rappelle, tel que mentionné en audience (Notes

sténographiques, volume 6 (6 décembre 2006), pages 111-112), qu'il vise à implanter une approche dans les secteurs OSBL et privé au cours de l'année 2007.